



Paris, le 10 juin 2021

## La Banque de France signe la Charte Internationale pour une IA inclusive

La Banque de France est désormais signataire de la [Charte Internationale pour une IA inclusive](#), portée par l'association Arborus et le secrétariat d'État chargé de la Transition numérique & des Communications électroniques. La signature a eu lieu le jeudi 10 juin au Lab de la Banque de France, en présence d'Arborus.

Cette signature est un cas concret de mise en œuvre de l'objectif de lutte contre les discriminations affiché dans la feuille de route de la Banque de France<sup>1</sup> et dans l'engagement pour l'inclusion RH de sa stratégie RSE. L'adoption de cette charte entraînera un travail commun de définition d'un plan d'actions concrètes et simples, que l'institution définira notamment dans le cadre de l'action du plan stratégique « *Mieux gouverner et valoriser nos données* ».

Selon Thierry Bedoin, Directeur général du Système d'information à la Banque de France, et Violaine Clerc, responsable de l'égalité professionnelle, « *si la Banque de France a choisi de signer cette charte, c'est parce que l'Intelligence Artificielle fait pleinement partie de nos travaux et orientations pour répondre aux actions de notre plan stratégique 'Construire Ensemble 2024', notamment dans l'action transverse sur la Donnée. Les engagements de cette charte correspondent parfaitement aux orientations de nos travaux sur l'Intelligence Artificielle et reflètent l'engagement de la Banque de France en faveur de l'égalité des chances, de la diversité et son refus des discriminations* ».

---

<sup>1</sup> [https://www.banque-france.fr/sites/default/files/media/2020/07/01/charte\\_diversite\\_et\\_inclusion-20200701.pdf](https://www.banque-france.fr/sites/default/files/media/2020/07/01/charte_diversite_et_inclusion-20200701.pdf)

**Contact Presse :**

Service de la Communication externe et digitale : [presse@banque-france.fr](mailto:presse@banque-france.fr) – 01 42 92 39 00

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cristina Lunghi, Directrice générale d'Arborus, ajoute : « À l'heure de la troisième révolution industrielle, il est essentiel de sensibiliser les entreprises aux questions d'inclusion et de parité dans l'IA, qui représentent un enjeu majeur tant du point de vue de la gestion des ressources humaines que de l'éthique sociale au sens large. La place des femmes est essentielle dans toute la chaîne de construction de l'IA afin de préparer un monde meilleur. Un an après le lancement de cette charte qui marque une étape réussie, la signature de la Banque de France est un signal pour le monde de la finance où des perspectives cruciales se joueront sur l'utilisation de l'IA pour accélérer sa transformation digitale ».

Cette charte est un engagement moral basé sur 7 principes :

- 1) Promouvoir la mixité et la diversité dans les équipes qui travaillent sur des solutions à base d'IA ;
- 2) S'organiser pour évaluer et réagir à toutes formes de discriminations qui pourraient résulter de données biaisées ou stéréotypées ;
- 3) Veiller à la qualité des données utilisées pour garantir des systèmes les plus équitables possible : une donnée unifiée, cohérente, vérifiée, traçable et exploitable ;
- 4) Former pour sensibiliser et responsabiliser les concepteurs, développeurs et tous les acteurs impliqués dans la fabrique de l'IA, aux stéréotypes, aux biais pouvant générer des discriminations ;
- 5) Sensibiliser les prescripteurs des solutions à base d'IA (RH, finances, relations clients, marketing...), aux risques de biais et stéréotypes pouvant générer des discriminations et intégrer dans les cahiers des charges des points de contrôle et d'évaluation itérative ;
- 6) Veiller à bien choisir les fournisseurs et les évaluer de manière itérative afin de s'assurer que toute la chaîne de valeur de l'AI soit non discriminatoire ;
- 7) Contrôler les solutions à base d'IA et adapter en continu les processus.

### Contact Presse :

Service de la Communication externe et digitale : [presse@banque-france.fr](mailto:presse@banque-france.fr) – 01 42 92 39 00



Violaine Clerc, Thierry Bedoin et Cristina Lunghi, ©Banque de France

**A propos de la Banque de France.** Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)

Suivez nous [f](#) [t](#) [in](#) [v](#)

### **A propos de la [Charte Internationale](#) pour une IA Inclusive**

Cette Charte se veut être une référence pour l'ensemble des entreprises engagées en faveur de l'égalité des chances. Elle a pour vocation de garantir une Intelligence Artificielle (IA) conçue, déployée et opérée de manière responsable et inclusive. Cette charte internationale qui s'appuie sur sept engagements permettra de créer un cadre de confiance pour les individus sur la façon dont les systèmes d'IA sont conçus et utilisés. Il s'agit d'un projet novateur qui s'inscrit dans le cadre des recommandations internationales sur les droits des femmes et l'égalité.

### **A propos d'Arborus**

Créée en 1995 par Cristina Lunghi, l'Association Arborus qui fête ses 25 ans cette année, œuvre pour l'égalité entre les femmes et les hommes et l'inclusion dans le monde du travail à l'échelle internationale. En 2010, Arborus a créé un fonds de dotation afin de piloter la mise en œuvre du premier label international sur l'égalité professionnelle, le GEEIS\* (*Gender Equality European & International Standard*).

Aujourd'hui présent dans 37 pays, le GEEIS est devenu le label de référence pour des entreprises du CAC 40 (Carrefour, Danone, EDF, Keolis, Legrand, L'Oréal, Orange, Safran, Sodexo), mais aussi des entreprises étrangères (Métro, Inditex) et des PME (CAMFIL).

En 2019, Arborus a lancé aux Nations-Unies les Trophées GEEIS-SDG afin de récompenser les actions menées par les entreprises qui font de l'égalité les bases de leurs actions en faveur du développement durable.

### **Contact Presse :**

Service de la Communication externe et digitale : [presse@banque-france.fr](mailto:presse@banque-france.fr) – 01 42 92 39 00